

**Présentation du Réseau canadien de documentation pour la recherche (RCDR)
au Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie en vue de
l'examen législatif de la *Loi sur le droit d'auteur*.**

21 septembre 2018

Introduction

Le Réseau canadien de documentation pour la recherche (RCDR) est heureux d'avoir l'occasion de présenter ce mémoire au Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie dans le cadre de son examen de la *Loi sur le droit d'auteur*.

Le RCDR est un partenariat national de 75 universités canadiennes visant à élargir l'accès au contenu numérique pour le milieu de la recherche universitaire et de l'enseignement au Canada. Grâce à l'action concertée des bibliothécaires, des chercheurs, des administrateurs et d'autres parties prenantes de la collectivité de la recherche, le RCDR entreprend des initiatives à grande échelle pour l'acquisition de contenu et de licences en vue de mettre en place une infrastructure internationale de connaissances pour soutenir la recherche et l'enseignement dans les universités canadiennes.

En tant qu'acheteurs importants de contenu universitaire au Canada, les membres du RCDR appuient une loi équilibrée sur le droit d'auteur. Celle-ci doit reconnaître à la fois les droits d'auteurs et les droits d'utilisation équitable des usagers. Le RCDR est heureux d'ajouter sa voix à celles d'autres intervenants du secteur de l'enseignement supérieur, dont Universités Canada et l'Association des bibliothèques de recherche du Canada (ABRC), pour appuyer la préservation de l'utilisation équitable, surtout à des fins éducatives.

Le RCDR négocie et gère au nom de ses membres plus de 50 licences avec divers éditeurs de contenu universitaire dont la valeur s'élève à plus de 125 millions de dollars par année. Ce contenu comprend des revues savantes, des livres électroniques et des bases de données. Plus d'un million d'élèves et de chercheurs du Canada et plus de 40 000 facultés ont un accès fondamental à du contenu universitaire essentiel. Tous les membres du RCDR sont des établissements membres d'Universités Canada, et 29 des membres du RCDR sont également membres de l'ABRC.

En plus de ses activités de délivrance de licences, le RCDR facilite les projets nationaux et internationaux d'infrastructure de connaissances ainsi que les collaborations. Ces projets et collaborations comprennent, pour le compte des membres, une approche coordonnée d'initiatives à libre accès. De plus, grâce à une récente fusion avec Canadiana, les usagers ont désormais accès au patrimoine documentaire du Canada, et le RCDR contribue à sa préservation.

Délivrance de licences nationales

Les universités canadiennes investissent des centaines de millions de dollars par an pour l'acquisition de contenu et de droits de licences. En plus des 125 millions de dollars que les membres du RCDR payent pour les licences, ils délivrent également des licences par l'entremise d'un consortium régional, d'achats de contenu et de licences à l'échelle des bibliothèques locales. Le RCDR s'est engagé à assurer un vaste accès au savoir mondial, au profit de ses universités membres et des collectivités qu'il dessert.

Les négociations des licences du RCDR sont régies par son modèle de licence¹. Ainsi, l'ensemble du contenu sous licence s'accompagne de permissions et de droits aussi avantageux que possible, pour les chercheurs et les usagers. Les licences comprennent généralement des permissions liées à la reproduction des droits, y compris les réservations par Internet, l'affichage dans les systèmes de gestion de l'apprentissage, les documents à distribuer en classe, les blocs de cours, etc. Ainsi, en plus de la demande d'utilisation équitable à des fins éducatives, les universités canadiennes payent des droits d'utilisation supplémentaires pour les contrats de concession de licence. Le modèle de licence est mis à la disposition du public sur le site Web du RCDR et procure un ensemble de conditions que les bibliothécaires peuvent utiliser dans d'autres négociations. Il contribue également à la transparence des négociations avec les éditeurs.

Favoriser un accès étendu au contenu canadien

Le RCDR s'associe avec les éditeurs canadiens au moyen de diverses licences qui appuient la production de contenu universitaire canadien. En tant que consortium national de délivrance de licences au Canada, le RCDR facilite l'investissement dans les principales publications érudites du Canada dans une grande variété de disciplines. Au moyen d'abonnements à des revues et d'achats de livres électroniques, les membres du RCDR procurent aux facultés et aux élèves un précieux contenu universitaire canadien. Leur investissement annuel de 1,3 million de dollars comprend un abonnement aux revues d'Éditions Sciences Canada et l'achat de livres électroniques de l'Association des presses universitaires canadiennes. En outre, les membres du RCDR ont fait des investissements ponctuels de plus de 11 millions de dollars afin d'acheter et d'assurer un accès perpétuel à la collection de livres électroniques de la Canadian Electronic Library. Ils ont également investi 1,5 million de dollars dans un accès au contenu numérique historique du *Globe and Mail*. Au moyen d'un partenariat avec le consortium Érudit, les membres du RCDR ont investi plus de 6,7 millions de dollars pour soutenir *Coalition Publi.ca*. Les membres investissent également près de 1,3 million de dollars par an dans la numérisation, l'accès et la préservation du matériel patrimonial du Canada, et ont fait des investissements ponctuels totalisant 1,8 million de dollars pour soutenir ce contenu historique unique.

Dans l'ensemble, les membres universitaires du RCDR investissent 2,9 millions de dollars par an dans le contenu canadien, sous forme de licences du RCDR, dans leurs consortiums régionaux et dans des achats directs. Au cours de ses 19 ans d'existence, le RCDR a effectué des investissements ponctuels d'une valeur de 15 millions de dollars, pour l'achat de contenu universitaire canadien.

Le paysage de l'édition savante

La recherche est une démarche mondiale, et le contenu créé au Canada est publié dans des revues et livres canadiens et internationaux. Un milieu de recherche concurrentiel et novateur au Canada signifie que les chercheurs canadiens font affaire avec des éditeurs internationaux. Ils tirent parti du réseau mondial de recherche de ces publications internationales aux fins de leurs propres programmes de recherche de pointe. Les bibliothèques des universités canadiennes ont le mandat de soutenir les activités de recherche de leur collectivité au moyen de la collecte de contenu universitaire. Il en résulte l'achat de contenu canadien et de contenu du monde entier. Les difficultés budgétaires surgissent en conséquence du paysage actuel de l'édition

¹ <https://www.crkn-rcdr.ca/index.php/fr/modele-de-licence>

savante, où cinq éditeurs internationaux publient plus de 50 % de tous les documents² et détiennent une part de marché importante. En raison de la réputation et du prestige de ces revues internationales, les chercheurs canadiens sont habitués à avoir accès à ce contenu qui est souvent dispendieux et offert uniquement sous forme d'offres combinées. Pour cette raison, le RCDR négocie pour le compte de ses membres afin d'obtenir un vaste accès à ce contenu de recherche essentiel. De plus, les titres canadiens sont souvent inclus dans ces offres combinées, plutôt que d'être obtenus par l'entremise directe d'un éditeur canadien ou d'une société scientifique. Il en résulte qu'on achète beaucoup plus de contenu canadien que ce qui est inclus dans l'engagement annuel de 2,9 millions de dollars du RCDR. Cependant, en raison de la nature de l'édition savante et de la recherche internationale, on ne dispose pas d'une estimation exacte du contenu canadien, en nombre d'articles et de revues.

Les utilisateurs de contenu universitaire canadien sont les auteurs de contenu universitaire canadien

Dans le modèle actuel de l'édition savante, les auteurs des facultés fournissent généralement des résultats de recherche aux revues sans compensation pécuniaire. Ensuite, les éditeurs de revues revendent ces résultats de recherche aux universitaires sous forme d'abonnements à des bibliothèques, comme ceux pour lesquels le RCDR délivre des licences. Suivant le modèle actuel de l'édition savante, surtout pour la publication de revues, les auteurs cèdent généralement leurs droits d'auteurs à des éditeurs au moyen d'un contrat d'édition.

L'accès à la recherche érudite est le pilier de l'innovation et du développement modernes. Il est primordial d'assurer une utilisation, un partage et un accès répandus aux nouvelles connaissances issues des résultats de recherche pour que l'infrastructure de recherche se porte bien, au Canada. De plus, il est nécessaire de consolider la place du Canada comme chef de file mondial des sciences, de la technologie et de l'innovation. Une *Loi sur le droit d'auteur* équilibrée est essentielle pour faire progresser les contributions des universités canadiennes à la recherche et pour réaliser à quel point il est avantageux d'investir dans les sciences, l'innovation et la technologie. **En plus de préserver les droits d'utilisation équitable, le RCDR appuie la déclaration de l'ABRC au sujet de la fouille de textes et de données sans avoir obtenu au préalable la permission du titulaire des droits³. Il est un fervent défenseur du droit de fouille des textes et des données dans ses licences, souhaitant que l'on continue de trouver de nouveaux moyens de tirer parti du potentiel de ce droit dans la recherche et le développement.**

Un esprit de collaboration et d'innovation pour favoriser les progrès liés à la communication universitaire

Un contenu universitaire accessible et largement partagé est un moteur de l'innovation économique et de la recherche ainsi que du développement au Canada. Les membres du RCDR appuient les collaborations et partenariats nationaux et internationaux en vue d'un accès libre.

En prenant en considération les défis économiques que soulève l'achat de contenu universitaire, il y a eu de récents mouvements, dans le monde entier, visant à étendre la disponibilité du contenu universitaire au moyen d'un accès libre. Bien que des coûts soient liés à l'édition à libre accès et que de nombreux éditeurs souhaitent

² <http://journals.plos.org/plosone/article?id=10.1371/journal.pone.0127502>

³ <https://www.noscommunes.ca/Content/Committee/421/INDU/Brief/BR10006789/br-external/CanadianAssociationOfResearchLibraries9867111-f.pdf>

que les bibliothèques payent pour le contenu à libre accès au moyen de frais de traitement des articles ou d'autres modèles de financement novateurs, le libre accès au contenu présente des avantages considérables pour les usagers. Avec un contenu à libre accès, tous les usagers y ont accès, qu'ils proviennent d'universités, de l'industrie ou d'établissements de recherche, peu importe leur emplacement géographique. Par conséquent, l'utilisation potentielle et la réutilisation de ce contenu de recherche essentiel sont étendues.

Le RCDR s'associe aux éditeurs canadiens pour favoriser l'évolution de nouveaux modèles d'édition savante à libre accès. Grâce à un lien à long terme qui a débuté en 2008 entre le RCDR et le consortium Érudit, le corps professoral et les élèves ont accès au contenu universitaire canadien-français. Il en a résulté un partenariat entre Érudit et le Public Knowledge Project, et en 2018, l'initiative *Coalition Publi.ca* fut lancée en tant que modèle de production durable d'œuvres canadiennes savantes. Les membres du RCDR ont investi plus de 6,7 millions pour appuyer cette initiative exclusivement canadienne pendant les cinq prochaines années.

Même si les membres du RCDR sont très enthousiastes concernant les nouveaux modèles et les nouvelles possibilités de diffusion du contenu universitaire, les réalités budgétaires que vivent leurs établissements, comme les sommes supplémentaires qui sont requises pour soutenir de nouveaux partenariats novateurs, font en sorte qu'ils n'ont pas immédiatement accès à ces modèles et possibilités. Dans le cadre de ses stratégies de négociation en vue d'aider les bibliothèques membres dans leur gestion budgétaire, le RCDR atténue les incidences des augmentations annuelles que les grands éditeurs commerciaux cherchent à obtenir pour les offres combinées de revues. Toutefois, le coût du contenu universitaire continue d'augmenter, dans le système actuel. Par conséquent, il peut être difficile de trouver de l'argent supplémentaire pour contribuer à ces nouvelles initiatives d'accès libre.

Le RCDR appuie la politique d'accès libre des trois organismes⁴ et encourage les programmes de financement national en vue de soutenir les initiatives d'accès libre au Canada. En développant les politiques actuelles pour mieux encourager les chercheurs canadiens à publier en accès libre, et en offrant un soutien financier et une infrastructure en vue d'une infrastructure de recherche libre et accessible au Canada, on permettra à ces résultats de recherche essentiels d'être mis à la disposition de tous, au profit des Canadiens.

Contenu patrimonial

En plus d'appuyer les derniers résultats de la recherche mondiale, les membres du RCDR veillent à ce que les chercheurs, à leurs établissements, aient accès à la recherche et au contenu historiques et fondamentaux, notamment aux numéros antérieurs de revues et à des collections d'archives uniques. Une partie du mandat des bibliothèques d'établissements d'enseignement supérieur du Canada consiste à s'assurer que le contenu essentiel dont le milieu universitaire a besoin est protégé maintenant et à l'avenir. Ce mandat comprend des investissements importants dans les systèmes et plateformes qui rendront le contenu historique accessible.

L'accès et la préservation du contenu patrimonial du Canada sont au cœur des travaux du RCDR, grâce à sa récente fusion avec Canadiana. Grâce aux services de Canadiana, les membres du RCDR se consacrent à rendre une grande partie du patrimoine documentaire culturel du Canada accessible en ligne. Les membres investissent actuellement près de 1,3 million de dollars par an dans la numérisation, l'accès et la préservation du matériel patrimonial du Canada. De plus, ils ont fait des investissements ponctuels qui totalisent 1,8 million

⁴ http://www.science.gc.ca/eic/site/063.nsf/fra/h_F6765465.html

de dollars, pour soutenir ce contenu historique unique.

Connaissances traditionnelles et savoir autochtone

Le RCDR fait écho aux recommandations de la Fédération canadienne des associations de bibliothèques (FCAB) en affirmant que « la *Loi sur le droit d'auteur* respecte, affirme et reconnaît que les peuples autochtones sont propriétaires de leurs connaissances traditionnelles et vivantes respectives⁵ ». Le RCDR fait également écho aux déclarations de ses collègues de l'ABRC en recommandant que « [l]a reconnaissance du savoir traditionnel et du savoir autochtone dans le régime de propriété intellectuelle au Canada doit être une priorité » et en demandant que des moyens appropriés de reconnaître et de protéger les connaissances traditionnelles soient établis⁶.

Conclusion

Au moyen de ce programme de délivrance de licences, les membres du RCDR dépensent collectivement plus de 125 millions de dollars par année en contenu universitaire. Ces dépenses comprennent des investissements importants dans le secteur canadien des publications universitaires. Ces investissements s'élèvent à 2,9 millions de dollars de licences de contenu canadien, en plus d'une valeur de 15 millions de dollars en investissements ponctuels pour l'achat de contenu canadien. Ces investissements démontrent un engagement envers l'édition savante canadienne, et un désir de favoriser une infrastructure de recherche solide et saine, au Canada. Les membres du RCDR appuient les chercheurs boursiers en tant que créateurs et auteurs et respectent les droits d'auteurs. Ils veulent également s'assurer que les élèves et chercheurs, en tant qu'usagers, ont accès au contenu universitaire international qui est essentiel pour que le Canada soit un chef de file de la recherche et du développement.

L'écosystème actuel de la communication universitaire au Canada fait en sorte que les chercheurs canadiens publient dans des revues et livres électroniques canadiens et internationaux. Il en résulte que les bibliothèques de recherche du Canada investissent dans des collections qui représentent les besoins en matière de recherche et les résultats de recherche de leurs établissements. Le milieu de la recherche est fondé sur un vaste partage et la réutilisation du contenu, dans les limites d'un cadre équilibré du droit d'auteur, pour assurer les innovations et les développements futurs.

À propos du RCDR

Le Réseau canadien de documentation pour la recherche est un partenariat entre des universités canadiennes qui s'engagent à accroître le contenu numérique du milieu de la recherche universitaire et de l'enseignement au Canada.

Grâce à l'action concertée des bibliothécaires, des chercheurs, des administrateurs et d'autres parties prenantes

⁵ http://cfla-fcab.ca/wp-content/uploads/2018/05/CFLA-FCAB_Indigenous_knowledge_statement.pdf [TRADUCTION]

⁶ <https://www.noscommunes.ca/Content/Committee/421/INDU/Brief/BR10006789/br-external/CanadianAssociationOfResearchLibraries9867111-f.pdf>

de la collectivité de la recherche, le RCDR entreprend des initiatives à grande échelle pour l'acquisition de contenu et de licences. Il veut mettre en place une infrastructure de connaissances pour soutenir la recherche et l'enseignement dans les universités canadiennes. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le www.crkn-rcdr.ca/fr.